

Quoi de neuf dans la Commune...

3 nouvelles Rues dans la Commune !

Bienvenue aux 18 nouveaux (ou futurs) arrivants qui viennent (ou vont) d'emménager dans ces nouvelles rues.



Les panneaux de rues, prochainement installés et les numéros de maisons distribués aux propriétaires ont été achetés auprès de la société « Challenger » pour un montant de 753,60€ TTC (y compris également les plaques de portes de la salle l'andrésienne et un panneau de signalisation du lieu-dit « la Chatière »).

Les lots 1 et 12 sont à ce jour disponibles.

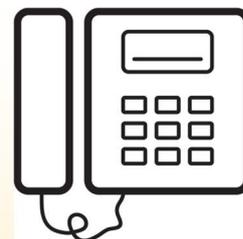


C'est parti pour « mission argent de poche »

Depuis le 3 Juillet et pendant tout l'été, les matins uniquement, 3 jeunes de la Commune âgés de 16 ou 17 ans participent à des petits travaux (peinture, lasure, désherbage...). Ces 3 jeunes qui viennent en aide aux agents municipaux, vont recevoir de l'argent de poche tout en participant à l'amélioration de leur Commune



Travaux de peinture des grilles du cimetière



Pour répondre aux normes en matière de raccordement en téléphonie, la Commune a dû investir dans un nouveau standard téléphonique pour l'accueil et un combiné sans fil pour le bureau du Maire pour un montant de 644,80€ HT.

L'ensemble des abonnements en téléphonie a fait l'objet de comparaison, négociation... Un gain de 121.68€ TTC par an a pu être obtenu.



ÉLAGAGE

L'entreprise GABARD de Saint-Amand-Sur-Sèvre réalisera l'élagage annuel de nos **26 kms de haies** sur les routes et chemins communaux ainsi que dans le bourg courant Septembre.

Projet du « city stade »

Le projet d'installer un city stade derrière la salle l'Andrésienne progresse. La Commune a reçu plusieurs devis. Des demandes de subventions et fonds de concours ont été sollicités auprès de l'Agence Nationale du Sport (ANS) et de l'Agglo2b.

A ce jour, le projet pourrait être financé à près de 80% par des subventions.

Les élus ont par conséquent, décidé de lancer le projet.

La commission « bâtiment » se réunira dans l'été pour travailler sur le choix du prestataire, du modèle et du coloris après réception des devis réactualisés. Des propositions seront présentées lors du prochain conseil municipal.

AFFAIRE A SUIVRE

« Travaux au cimetière communal » :

La Commune a engagé depuis fin 2022, une réflexion pour une simplification de l'entretien du cimetière. Quelques menus travaux d'embellissement ont été réalisés avant la phase expérimentale qui modifiera l'esthétique de ce lieu :

- Cette expérimentation consiste à végétaliser le cimetière. Dans un premier temps, un test sera réalisé sur 5 allées et inter-tombes de la partie gauche du cimetière. L'opération consiste à semer un gazon à pousse très lente (mais onéreux). Durant la 1^{ère} année, le désherbage manuel sera toujours nécessaire. A compter de la 2^{ème} année, l'entretien se résumera à 3 ou 4 tontes à l'année (*d'après un retour d'expérience de techniciens des communes voisines*).

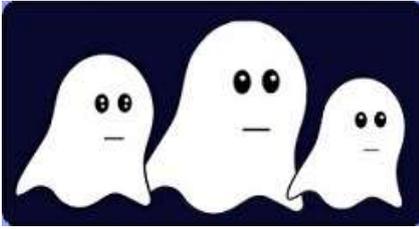
L'entreprise Pierre&jardin réalisera ces travaux à l'automne pour un montant de **1 950€ HT soit 2 340€ TTC.**

- Un enrobé beige sera réalisé par l'entreprise Charier TP pour couvrir le sol autour du monument aux Morts pour un montant de **8 200,40€ HT soit 9 840,48€ TTC.**
- Les piliers d'entrée et le monument aux Morts ont été nettoyés par Gilles, l'agent communal.
- L'ensemble des grilles et portails du cimetière ont été repeints par Céléna et Arthur, les jeunes de la mission « argent de poche », accompagnés de Marie, l'agent communal.

Directeur de la publication : Dany GRELLIER, Maire
Conception & réalisation : secrétaire de mairie
Impression : par nos soins



CONGES D'ÉTÉ
La MAIRIE sera FERMEE
Du Lundi 31 Juillet au Mercredi 16 Août (inclus)
En cas d'urgence s'adresser au Maire
(07.89.50.19.46)



Une nouvelle association en Deux-Sèvres pour aider les enfants victimes de violences conjugales

« LES PETITS FANTÔMES »

*Enfants victimes de violences conjugales **



« Les Violences Conjugales sont, pour l'enfant, de l'ordre de l'exposition à une scène de guerre ou de terrorisme. Elles vont la/le perturber toute sa vie. Les enfants sont aussi des victimes ». Edouard Durand, magistrat

Au cœur des violences conjugales, il y a très souvent des enfants, victimes directes.

Elles/Ils sont présent.e.s, vivant dans un climat de violence qui imprègne la famille.

Pourtant, ces enfants sont oublié.e.s, invisibles aux yeux des adultes. Ce sont les fantômes des violences au sein du couple.

Leur nombre en France est colossal et les conséquences sur leur santé sont gravissimes !

Malgré cela, la question des enfants co-victimes de violences conjugales reste marginale aux yeux des pouvoirs publics et de la société. Il est donc grand temps de faire sortir ces enfants de l'oubli et du silence !

Il s'agit d'un véritable enjeu moral et financier de santé publique. L'État, les collectivités territoriales, les associations, les citoyen.ne.s... ont le devoir de protéger les plus fragiles, et parmi eux les enfants.

Leur sécurité et leur santé doivent devenir des priorités de l'action publique et de la société. On connaît les mesures à prendre. Elles nécessitent une véritable volonté politique et des moyens financiers importants.

Bénédicte Brandet a créé l'association Les Petits fantômes pour défendre les enfants co-victimes de violences conjugales dans les Deux-Sèvres. Cette association d'utilité publique est soutenue par la Préfète des Deux-Sèvres.

Les violences conjugales ont de graves répercussions sur les enfants du couple. Dans les Deux-Sèvres, la nouvelle association Les Petits fantômes veut défendre leurs droits.

Pourquoi les « petits fantômes » ? « L'objectif, c'est de rendre visibles ces enfants qui sont des oubliés, des invisibles aux yeux des adultes ».

Elle est à votre disposition pour tout échange et pour toute information, qui que vous soyez : personnes concernées d'aujourd'hui ou d'hier (victimes, témoins...), professionnel.le.s, journalistes, soutiens...

contact@lespetitsfantomes.fr
www.lespetitsfantomes.fr

*violences conjugales peuvent être physiques, verbales, sexuelles, psychologiques, économiques/administratives ou cyber harcèlement.

Ne manquez pas les prochaines sorties

3 Août

**Visite
estivale**

25 Août

**Don du sang
à la salle
l'Andrésienne.**

8 Octobre

**Randonnée de
Sèvre et Puys**

21 Octobre

- *Opération « désherbage du cimetière »*
- *Atelier décoration de Noël avec les enfants et leur parents/grands-parents*

28 Octobre

**Concours de belote
De la société de
chasse
à la salle
l'Andrésienne**

11 Novembre

**Cérémonie
commémorative
au Monument aux
Morts**

18 Novembre

**Repas à emporter
De la société de
chasse
à la salle du Jardin du
Cloître**

3 Décembre

**Arbre de Noël
du comité des fêtes
à la salle
l'Andrésienne**

9 Décembre

**TÉLÉTHON
à la salle
l'Andrésienne**

Visite Estivale - "La ballade des gens heureux"

le Jeudi 3 Août à Saint-André-sur-Sèvre

Le départ sera donné à 18h au Puy Thareau pour un balade d'environ 4 km au cœur des chemins creux de la Commune, agrémentée par 2 pauses musicales de la chorale « à travers chants » de St Mesmin. Les participants pourront bénéficier d'une dégustation de produits locaux à la salle du jardin.

